

Tableau de bord de la qualité de service de l'Afnic

Août 2018

Service DNS

Objectif :

Disponibilité globale du service de résolution du .fr		100 %	100 %
en détail...		Disponibilité	Temps moyen de réponse
UDP	IPv4	98,48 %	64,83 ms
	IPv6	93,44 %	66,63 ms
TCP	IPv4	98,74 %	132,90 ms
	IPv6	93,66 %	135,75 ms

Service enregistrement

Disponibilité de l'opération de création de noms de domaine	99,8 %	99,4 %
Traitement des opérations de création de noms de domaine dans un délai inférieur à 3 secondes	98,4 %	95 %

En période de disponibilité, de la réception de la requête du Bureau d'enregistrement à la notification, indiquant que la création est visible dans la base Whois

• Pour les autres processus d'enregistrement :

Traitements des dossiers avec autorisation dans les 2 jours ouvrés	100 %	90 %
--------------------------------------------------------------------	-------	------

Le reste étant des dossiers nécessitant des expertises complémentaires

• Délai de publication des nouveaux enregistrements :

Moyenne des mises à jour quotidiennes du fichier de zone .fr	143,5	130
--------------------------------------------------------------	-------	-----

• Service d'accès à la base Whois :

Disponibilité du service Whois (sur le « port 43 »)	100 %	99,4 %
Réponses aux requêtes reçues (sur le « port 43 ») en moins de 500 ms	99,1 %	99,4 %

En période de disponibilité.

Disponibilité du service de vérification de disponibilité d'un nom de domaine	100 %	99,4 %
Réponses au service de vérification de disponibilité d'un nom de domaine (mis à la disposition des bureaux d'enregistrement) en moins de 500 ms	100 %	100 %

En période de disponibilité

Service client

• Appels téléphoniques :

Appels des bureaux d'enregistrement pris en charge en moins de 3 minutes	97 %	90 %
--------------------------------------------------------------------------	------	------

• Courrier électronique :

Requêtes ayant obtenu une réponse qualifiée en moins de 2 jours	97 %	90 %
-----------------------------------------------------------------	------	------

Les requêtes restantes nécessitant de solliciter des experts de l'Office d'Enregistrement

• Délai d'information sur les opérations techniques :

Annnonce des opérations de maintenance sur son infrastructure technique 10 jours avant l'opération.	100 %	100 %
Nombre d'incidents perturbant la qualité des services ayant fait l'objet d'une communication sur le site www.afnic.fr/operations .	1 / 1	100 %
... dans un délai d'une heure.	100 %	100 %